



LE TAGÈTE

Hors série n° 36, 2014

Marcel JB Tardif

Plante herbacée cultivée pour ses fleurs ornementales jaunes ou orangées à senteur poivrée, appelée communément oeillet.

TRAFIQUER LE RENDEMENT

Les entreprises privées, en quête de rendement supérieur sans précédent, ont développé une batterie d'astuces comptables pour 'redresser' des situations de faiblesse sur titre face aux concurrentes. En fait, face aux analystes financiers, pour être plus juste. Car les conseillers à l'investisseur sont ces mêmes analystes, qui escomptent mer et monde des entreprises, peu importe que cela casse ou non le dos du chameau. Le tout, c'est de dégager, vite et toujours plus, du profit sur opérations courantes.

La plus insidieuse des techniques consiste à racheter soi-même son titre, afin de faire grimper sa valeur à la cote. En retirant du marché des monceaux de titres en circulation, les entreprises augmentent d'autant le profit par action, ce qui sustente l'appétit vorace des grands fonds d'investissement qui carburent aux fluctuations à la hausse des revenus distribués. Mais cela a également l'heureux effet de faire monter le titre à la cote, puisque l'entreprise dégage plus de profit par action qu'auparavant. L'impression d'une meilleure gestion de l'avoir, comme des opérations, s'en dégage, qui donne à penser que l'entreprise concernée est hautement plus efficiente qu'il n'y paraissait au départ.

Le malheur, c'est que ces opérations de récupération sur capital émis, par la direction des entreprises, se font au détriment des plus petits investisseurs. Les actions ainsi rachetées le sont de préférence lorsque le titre est en baisse, de sorte que le coût de l'opération soit plus facile à absorber par l'entreprise. Lorsque le titre a reprise de la vigueur, le temps vient alors pour les dirigeants de disposer de leurs propres actions. Sachant, avant tout le monde, de quoi retourne très exactement les politiques de l'entreprise en matière d'émission de titres comme en matière de développement des affaires ou de gestion de l'exploitation, ils peuvent mieux situer leurs interventions sur le titre dont ils détiennent souvent un part non négligeable.

Non seulement s'agit-il là d'une technique qui prive l'entreprise de fonds à réinvestir dans sa capacité de recherche et développement, de réorganisation de ses modes et méthodes de gestion, de compensation juste de son personnel, mais cela constitue un véritable détournement de fonds qui s'exerce au détriment des petits investisseurs. Rares sont les grands fonds d'investissement qui ignorent complètement les tactiques des entreprises où ils placent leurs fonds, mais il leur arrive même de siéger au conseil d'administration des entreprises concernées par ces opérations de rappel de titres.

On se demande ce que les dirigeants d'entreprise penseraient d'un gouvernement qui rappellerait unilatéralement ses subventions, histoire d'équilibrer un exercice financier mal entamé ? Sans doute jetteraient-elles les hauts cris, accusant celui-là d'avoir trompé les bénéficiaires de ses aides financières de circonstance. Bien sûr, l'exemple n'est pas parfait. Mais il donne à penser, que les entreprises font aux autres ce qu'elles ont horreur qu'on leur fasse à elles-mêmes. 'Tripoter' leurs titres soit, mais seulement si elles le font elles-mêmes.